



**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE LAGES
Séance du 8 juin 2022**

NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	15
En exercice	5
Nombre de présents	
Excusées	8
Absents non excusés	2

Date de convocation : L'an deux mille vingt deux,
3 juin 2022 le huit juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Fabrice CREPY, Maire.

Date d'affichage :
15 juin 2022

Présents : Mmes et MM. Fabrice CRÉPY, Patrick BOURGEOIS, Caroline PERETTI, Emilie CAZAUX, Magali BONNEFOY,

Excusées : Florence SORAT, Emilie LUYCKX, Valérie DUPUY, Frédéric ROCHIS, Stéphane-Jean DUPHLOUX, Stéphan POURCET, Stéphanie DE LACHADENEDE, Maritza PERDRIEL,

Absents non excusés : Marc BÉDÉ, Jérémy BAS

Procurations :

Madame Magali BONNEFOY a été nommée secrétaire.

I- DELIBERATIONS

Monsieur le Maire constate que le quorum n'est pas atteint. Aucune des délibérations prévues à l'ordre du jour ne pourront donc être discutées lors de la séance. Un nouveau conseil municipal sera organisé pour voter ces dernières.

II- SUJETS SOUMIS A DISCUSSION

- **Extension du cimetière**

Un groupe de travail composé d'élus et d'administrés a été mis en place afin de participer à la création de l'extension.

Monsieur Patrick BOURGEOIS présente aux conseillers l'esquisse retenue par la Commission Travaux et le groupe de travail du projet proposé par la maîtrise d'œuvre.

L'extension ne pourra pas se faire côté sud, comme prévu initialement du fait d'un manque de solidité du mur bordant le cimetière et des aléas de cout liés à ce mur. Elle aura lieu à l'ouest de l'extension déjà existante et sera directement accessible depuis le parking. Une partie de la clôture sera grillagée afin de préserver un certain aspect visuel. Ce projet respecte l'enveloppe budgétaire votée au budget 2022 de 70.000 € TTC

Monsieur BOURGEOIS précise que l'extension sera étudiée pour faire face aux problèmes d'inondations récurrents touchant les parties existantes du cimetière. Il sera possible d'accéder aux autres parties du cimetière depuis l'extension.

Les matériaux utilisés ainsi que la végétation à implanter sont à déterminer.

L'extension devrait comporter 32 tombes, 16 cavurnes, 3 bancs et 49ml de clôture.

L'emplacement de la zone de parking fera l'objet des réflexions à venir sur la partie « esplanade »



(Esquisse du maitre d'œuvre Nuances de vert)

Ce plan a reçu un avis favorable des conseillers présents afin de pouvoir engager la phase d'appel d'offre des travaux pour respecter le calendrier initial d'achèvement de l'extension pour la fin 2022.

- **Lotissement Communal « Les Vignes »**

Monsieur le maire effectue un compte rendu de l'état d'avancement des travaux d'aménagement :

Du 23 avril au 29 juillet 2022 : l'entreprise ETPM intervient sur les différents réseaux : Télécom, Eclairage, assainissement/eau potable, basse tension.

Du 13 juin au 29 juillet 2022 : Réseau 31 effectue les travaux d'enfouissement de la canalisation de refoulement et la pose du poste.

Du 20 juin au 8 juillet 2022 : Le SDEHG enfouira l'alimentation électrique du lotissement.

Du 1^{er} au 6 août 2022 : L'entreprise LATIEULE finalisera l'empierrement de la chaussée et les accès aux lots.

Du 26 au 30 août 2022 : Enedis installera le transformateur EDF.

La finition de la voirie, des places de stationnement, des cheminements piétons, des espaces verts ainsi que la pose des candélabres seront planifiées en fonction de l'état d'avancement des constructions. Le lotissement devrait être terminé d'ici fin mars 2024.

A ce jour 14 lots sur 26 ont été vendus. Le ralentissement des ventes s'explique par la hausse du prix des matériaux et des prêts à taux élevés, liés à la situation en Ukraine.

- **Point sur les ressources humaines**

Monsieur le Maire annonce le départ en date du 22 avril 2022 de monsieur BARTHES, agent technique. Il s'agissait d'un agent sérieux et bien intégré.

Monsieur MAILLOT a réintégré la collectivité suite à un arrêt de longue durée lié à un accident de travail. Il est actuellement sur un poste à mi-temps thérapeutique organisé sur 4 journées et est suivi par la médecine du travail. Il effectue 3 demi-journées en cuisine afin d'assister la cuisinière et consacre une demi-journée à l'entretien du matériel technique. Malgré le fait que son état de santé soit en constante amélioration, il est peu probable qu'il puisse effectuer de nouveau l'intégralité des tâches de son ancien poste avant son départ à la retraite début 2025.

Le fait de n'avoir qu'un seul agent à 24H hebdomadaire pour entretenir l'ensemble des espaces verts communaux amène à la question d'un éventuel recrutement ou d'un renfort lors de certaines périodes.

La création d'une commission Ressources Humaines est toujours en discussion.

- **Sujets divers**

Monsieur le Maire rappelle que les élus doivent absolument s'inscrire pour participer au dépouillement des bulletins des élections législatives.

**La séance est levée le mercredi 8 juin 2022 à 21h21.
La date du prochain conseil est fixée au jeudi 16 juin 2022.**

Ont signé les membres présents :

NOMS - PRENOMS	QUALITE	SIGNATURES
CRÉPY Fabrice	Maire	
SIORAT Florence	1 ^{er} Adjoint	Absente
BONNEFOY Magali	2 ^{ème} Adjoint	
POURCET Stephan	3 ^{ème} Adjoint	Absent
BAS Jérémy	Conseiller Municipal	Absent
BÉDÉ Marc	Conseiller Municipal	Absent
BOURGEOIS Patrick	Conseiller Municipal	
CAZAUX Émilie	Conseillère Municipale	
DE LACHADENEDE Stéphanie	Conseillère Municipale	Absente
DUPHLOUX Stéphane-Jean	Conseiller Municipal	Absent
DUPUY Valérie	Conseillère Municipale	Absente
LUYCKX Émilie	Conseillère Municipale	Absente
PERDRIEL Maritza	Conseillère Municipale	Absente
PERETTI Caroline	Conseillère Municipale	
ROCHIS Frédéric	Conseiller Municipal	Absent